

Bernis le 15 juillet 2020

Marie Claude Teuma
2 Bis rue F.Mistral
30620 BERNIS

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint Honoré
75008 PARIS

Monsieur le Président de la République,

Le vendredi 3 juillet dernier, la France a remis aux autorités algériennes les crânes de 24 combattants kabyles, tués lors de la conquête initiée en 1830 contre les razzias musulmanes dans le sud de notre pays et conservés depuis au Musée de l'homme à Paris. Ces restes ont ensuite été inhumés au Carré des martyrs d'El Alia dans la banlieue d'Alger.

Un geste digne de la part de la France. Dans toutes les cultures, les morts ont droit au respect et une sépulture permet aux familles de faire le deuil.

Le dimanche 5 juillet, le président de la République algérienne, Abdelmadjid Tebboune, se félicitait de cette issue dans une interview télévisée.

Le 5 juillet justement... Permettez-moi d'évoquer celui de 1962 à Oran. L'Algérie y fêtait alors son indépendance dans un bain de sang. Des centaines de civils européens furent enlevés ce jour-là, dont mon père Paul Marie Hubert TEUMA, avec 3 de ses collaborateurs, sur la route de l'aéroport de La Sénia. Ils livraient l'armée française.

Monsieur le Président, c'est en ma qualité de fille de disparu que je m'adresse à vous. Cela fait 58 ans que j'attends de savoir ce qu'est devenu mon père. 58 ans c'est long, trop long. Une incertitude terriblement douloureuse.

Mon père a lui aussi droit au respect, ma famille a également besoin de faire le deuil de cet être cher, sa dépouille a elle aussi droit à une sépulture décente.

Or, nous savons où se trouvent les corps de ces disparus, dans le charnier du Petit Lac à Oran. Un récent documentaire « Oran, le Massacre Oublié » de Georges-Marc Benamou et Jean-Charles Deniau, diffusé en septembre dernier sur France 3, prouve, photos aériennes à l'appui, que des fosses communes ont bien été creusées par des bulldozers à cet endroit. On sait donc où chercher.

Conserver des crânes dans des boîtes en carton dans un musée était indécent. Savoir que mon père et ses compagnons d'infortune sont entassés dans un vulgaire trou l'est tout autant.

Les gouvernements successifs ont toujours répété que la France n'abandonnait jamais ses citoyens, où qu'ils se trouvent. Les Français d'Algérie l'ont bien été le 5 juillet 1962. L'Histoire est ce qu'elle est et nul n'y peut rien. Mais le gouvernement français peut, et, je le crois, a même le devoir, de ne pas abandonner une seconde fois ses enfants sacrifiés et ensevelis dans des fosses communes.

Un principe élémentaire en diplomatie est la réciprocité entre États. La France a donné satisfaction à l'Algérie qui réclamait le retour, pour une inhumation digne, des 24 crânes du Musée de l'homme.

La France se doit de réclamer à l'Algérie le retour des dépouilles des disparus du 5 juillet 1962

J'ai obtenu pour mon père la mention "Mort pour la France", je souhaite à présent qu'il ait de véritables funérailles, celles dues à un être humain considéré jusqu'à présent comme un déchet dont on s'est débarrassé.

Monsieur le Président, vous avez le pouvoir, non pas de la gommer, mais d'atténuer la douleur des familles de disparus en réclamant au président algérien que des recherches soient effectuées et que les corps nous soient rendus.

C'est aussi cela la grandeur de la France, agir pour que les familles les plus endeuillées par un conflit retrouvent un peu de paix.

Recevez, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Marie Claude Teuma

Bernis le 15 juillet 2020

Marie Claude Teuma
2 Bis rue F.Mistral
30620 BERNIS

Monsieur Eric Dupont Moretti
Ministre de la justice
13 Place Vendôme, Hôtel de Bourvallais
75001 Paris

Monsieur le Ministre,

Le vendredi 3 juillet dernier, la France a remis aux autorités algériennes les crânes de 24 combattants kabyles, tués lors de la conquête initiée en 1830 contre les razzias musulmanes dans le sud de notre pays et conservés depuis au Musée de l'homme à Paris. Ces restes ont ensuite été inhumés au Carré des martyrs d'El Alia dans la banlieue d'Alger.

Un geste digne de la part de la France. Dans toutes les cultures, les morts ont droit au respect et une sépulture permet aux familles de faire le deuil.

Le dimanche 5 juillet, le président de la République algérienne, Abdelmadjid Tebboune, se félicitait de cette issue dans une interview télévisée.

Le 5 juillet justement... Permettez-moi d'évoquer celui de 1962 à Oran. L'Algérie y fêtait alors son indépendance dans un bain de sang. Des centaines de civils européens furent enlevés ce jour-là, dont mon père Paul Marie Hubert TEUMA, avec 3 de ses collaborateurs, sur la route de l'aéroport de La Sénia ils livraient l'armée française.

Monsieur le Ministre, c'est en ma qualité de fille de disparu que je m'adresse à vous. Cela fait 58 ans que j'attends de savoir ce qu'est devenu mon père. 58 ans c'est long, trop long. Une incertitude terriblement douloureuse.

Mon père a lui aussi droit au respect, ma famille a également besoin de faire le deuil de cet être cher, sa dépouille a elle aussi droit à une sépulture décente.

Or, nous savons où se trouvent les corps de ces disparus, dans le charnier du Petit Lac à Oran. Un récent documentaire « Oran, le Massacre Oublié » de Georges-Marc Benamou et Jean-Charles Deniau, diffusé en septembre dernier sur France 3, prouve, photos aériennes à l'appui, que des fosses communes ont bien été creusées par des bulldozers à cet endroit. On sait donc où chercher.

Conserver des crânes dans des boîtes en carton dans un musée était indécent. Savoir que mon père et ses compagnons d'infortune sont entassés dans un vulgaire trou l'est tout autant.

Les gouvernements successifs ont toujours répété que la France n'abandonnait jamais ses citoyens, où qu'ils se trouvent. Les Français d'Algérie l'ont bien été le 5 juillet 1962. L'Histoire est ce qu'elle est et nul n'y peut rien. Mais le gouvernement français peut, et, je le crois, a même le devoir, de ne pas abandonner une seconde fois ses enfants sacrifiés et ensevelis dans des fosses communes.

Un principe élémentaire en diplomatie est la réciprocité entre États. La France a donné satisfaction à l'Algérie qui réclamait le retour, pour une inhumation digne, des 24 crânes du Musée de l'homme.

La France se doit de réclamer à l'Algérie le retour des dépouilles des disparus du 5 juillet 1962

J'ai obtenu pour mon père la mention "Mort pour la France", je souhaite à présent qu'il ait de véritables funérailles, celles dues à un être humain considéré jusqu'à présent comme un déchet dont on s'est débarrassé.

Monsieur le Ministre, vous avez le pouvoir, non pas de la gommer, mais d'atténuer la douleur des familles de disparus en réclamant au président algérien que des recherches soient effectuées et que les corps nous soient rendus.

C'est aussi cela la grandeur de la France, agir pour que les familles les plus endeuillées par un conflit retrouvent un peu de paix.

Recevez, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

Marie Claude Teuma

Bernis le 15 juillet 2020

Marie Claude Teuma
2 Bis rue F.Mistral
30620 BERNIS

Monsieur Jean Castex
Premier Ministre
Hotel Matignon
57 rue Varenne
75007 Paris SP

Monsieur le Premier Ministre,

Le vendredi 3 juillet dernier, la France a remis aux autorités algériennes les crânes de 24 combattants kabyles, tués lors de la conquête initiée en 1830 contre les razzias musulmanes dans le sud de notre pays et conservés depuis au Musée de l'homme à Paris. Ces restes ont ensuite été inhumés au Carré des martyrs d'El Alia dans la banlieue d'Alger.

Un geste digne de la part de la France. Dans toutes les cultures, les morts ont droit au respect et une sépulture permet aux familles de faire le deuil.

Le dimanche 5 juillet, le président de la République algérienne, Abdelmadjid Tebboune, se félicitait de cette issue dans une interview télévisée.

Le 5 juillet justement... Permettez-moi d'évoquer celui de 1962 à Oran. L'Algérie y fêtait alors son indépendance dans un bain de sang. Des centaines de civils européens furent enlevés ce jour-là, dont mon père Paul Marie Hubert TEUMA, avec 3 de ses collaborateurs, sur la route de l'aéroport de La Sénia ils livraient l'armée française.

Monsieur le Premier Ministre, c'est en ma qualité de fille de disparu que je m'adresse à vous. Cela fait 58 ans que j'attends de savoir ce qu'est devenu mon père. 58 ans c'est long, trop long. Une incertitude terriblement douloureuse.

Mon père a lui aussi droit au respect, ma famille a également besoin de faire le deuil de cet être cher, sa dépouille a elle aussi droit à une sépulture décente.

Or, nous savons où se trouvent les corps de ces disparus, dans le charnier du Petit Lac à Oran. Un récent documentaire « Oran, le Massacre Oublié » de Georges-Marc Benamou et Jean-Charles Deniau, diffusé en septembre dernier sur France 3, prouve, photos aériennes à l'appui, que des fosses communes ont bien été creusées par des bulldozers à cet endroit. On sait donc où chercher.

Conserver des crânes dans des boîtes en carton dans un musée était indécent. Savoir que mon père et ses compagnons d'infortune sont entassés dans un vulgaire trou l'est tout autant.

Les gouvernements successifs ont toujours répété que la France n'abandonnait jamais ses citoyens, où qu'ils se trouvent. Les Français d'Algérie l'ont bien été le 5 juillet 1962. L'Histoire est ce qu'elle est et nul n'y peut rien. Mais le gouvernement français peut, et, je le crois, a même le devoir, de ne pas abandonner une seconde fois ses enfants sacrifiés et ensevelis dans des fosses communes.

Un principe élémentaire en diplomatie est la réciprocité entre États. La France a donné satisfaction à l'Algérie qui réclamait le retour, pour une inhumation digne, des 24 crânes du Musée de l'homme.

La France se doit de réclamer à l'Algérie le retour des dépouilles des disparus du 5 juillet 1962

J'ai obtenu pour mon père la mention "Mort pour la France", je souhaite à présent qu'il ait de véritables funérailles, celles dues à un être humain considéré jusqu'à présent comme un déchet dont on s'est débarrassé.

Monsieur le Président, vous avez le pouvoir, non pas de la gommer, mais d'atténuer la douleur des familles de disparus en réclamant au président algérien que des recherches soient effectuées et que les corps nous soient rendus.

C'est aussi cela la grandeur de la France, agir pour que les familles les plus endeuillées par un conflit retrouvent un peu de paix.

Recevez, Monsieur le Premier Ministre, mes salutations distinguées.

Marie Claude Teuma

Bernis le 15 juillet 2020

Marie Claude Teuma
2 Bis rue F.Mistral
30620 BERNIS

Monsieur Jean-Yves Le Drian
Ministre des Affaires Etrangères
37 quai d'Orsay
75700 Paris SP 07

Monsieur le Ministre,

Le vendredi 3 juillet dernier, la France a remis aux autorités algériennes les crânes de 24 combattants kabyles, tués lors de la conquête initiée en 1830 contre les razzias musulmanes dans le sud de notre pays et conservés depuis au Musée de l'homme à Paris. Ces restes ont ensuite été inhumés au Carré des martyrs d'El Alia dans la banlieue d'Alger.

Un geste digne de la part de la France. Dans toutes les cultures, les morts ont droit au respect et une sépulture permet aux familles de faire le deuil.

Le dimanche 5 juillet, le président de la République algérienne, Abdelmadjid Tebboune, se félicitait de cette issue dans une interview télévisée.

Le 5 juillet justement... Permettez-moi d'évoquer celui de 1962 à Oran. L'Algérie y fêtait alors son indépendance dans un bain de sang. Des centaines de civils européens furent enlevés ce jour-là, dont mon père Paul Marie Hubert TEUMA, avec 3 de ses collaborateurs, sur la route de l'aéroport de La Sénia ils livraient l'armée française.

Monsieur le Ministre, c'est en ma qualité de fille de disparu que je m'adresse à vous. Cela fait 58 ans que j'attends de savoir ce qu'est devenu mon père. 58 ans c'est long, trop long. Une incertitude terriblement douloureuse.

Mon père a lui aussi droit au respect, ma famille a également besoin de faire le deuil de cet être cher, sa dépouille a elle aussi droit à une sépulture décente.

Or, nous savons où se trouvent les corps de ces disparus, dans le charnier du Petit Lac à Oran. Un récent documentaire « Oran, le Massacre Oublié » de Georges-Marc Benamou et Jean-Charles Deniau, diffusé en septembre dernier sur France 3, prouve, photos aériennes à l'appui, que des fosses communes ont bien été creusées par des bulldozers à cet endroit. On sait donc où chercher.

Conserver des crânes dans des boîtes en carton dans un musée était indécent. Savoir que mon père et ses compagnons d'infortune sont entassés dans un vulgaire trou l'est tout autant.

Les gouvernements successifs ont toujours répété que la France n'abandonnait jamais ses citoyens, où qu'ils se trouvent. Les Français d'Algérie l'ont bien été le 5 juillet 1962. L'Histoire est ce qu'elle est et nul n'y peut rien. Mais le gouvernement français peut, et, je le crois, a même le devoir, de ne pas abandonner une seconde fois ses enfants sacrifiés et ensevelis dans des fosses communes.

Un principe élémentaire en diplomatie est la réciprocité entre États. La France a donné satisfaction à l'Algérie qui réclamait le retour, pour une inhumation digne, des 24 crânes du Musée de l'homme.

La France se doit de réclamer à l'Algérie le retour des dépouilles des disparus du 5 juillet 1962

J'ai obtenu pour mon père la mention "Mort pour la France", je souhaite à présent qu'il ait de véritables funérailles, celles dues à un être humain considéré jusqu'à présent comme un déchet dont on s'est débarrassé.

Monsieur le Ministre, vous avez le pouvoir, non pas de la gommer, mais d'atténuer la douleur des familles de disparus en réclamant au président algérien que des recherches soient effectuées et que les corps nous soient rendus.

C'est aussi cela la grandeur de la France, agir pour que les familles les plus endeuillées par un conflit retrouvent un peu de paix.

Recevez, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

Marie Claude Teuma

Bernis le 15 juillet 2020

Marie Claude Teuma
2 Bis rue F.Mistral
30620 BERNIS

Monsieur Gerald Darmanin
Ministre de l'intérieur
Hotel de Beauvau
75008 Paris

Monsieur le Ministre,

Le vendredi 3 juillet dernier, la France a remis aux autorités algériennes les crânes de 24 combattants kabyles, tués lors de la conquête initiée en 1830 contre les razzias musulmanes dans le sud de notre pays et conservés depuis au Musée de l'homme à Paris. Ces restes ont ensuite été inhumés au Carré des martyrs d'El Alia dans la banlieue d'Alger.

Un geste digne de la part de la France. Dans toutes les cultures, les morts ont droit au respect et une sépulture permet aux familles de faire le deuil.

Le dimanche 5 juillet, le président de la République algérienne, Abdelmadjid Tebboune, se félicitait de cette issue dans une interview télévisée.

Le 5 juillet justement... Permettez-moi d'évoquer celui de 1962 à Oran. L'Algérie y fêtait alors son indépendance dans un bain de sang. Des centaines de civils européens furent enlevés ce jour-là, dont mon père Paul Marie Hubert TEUMA, avec 3 de ses collaborateurs, sur la route de l'aéroport de La Sénia ils livraient l'armée française.

Monsieur le Ministre, c'est en ma qualité de fille de disparu que je m'adresse à vous. Cela fait 58 ans que j'attends de savoir ce qu'est devenu mon père. 58 ans c'est long, trop long. Une incertitude terriblement douloureuse.

Mon père a lui aussi droit au respect, ma famille a également besoin de faire le deuil de cet être cher, sa dépouille a elle aussi droit à une sépulture décente.

Or, nous savons où se trouvent les corps de ces disparus, dans le charnier du Petit Lac à Oran. Un récent documentaire « Oran, le Massacre Oublié » de Georges-Marc Benamou et Jean-Charles Deniau, diffusé en septembre dernier sur France 3, prouve, photos aériennes à l'appui, que des fosses communes ont bien été creusées par des bulldozers à cet endroit. On sait donc où chercher.

Conserver des crânes dans des boîtes en carton dans un musée était indécent. Savoir que mon père et ses compagnons d'infortune sont entassés dans un vulgaire trou l'est tout autant.

Les gouvernements successifs ont toujours répété que la France n'abandonnait jamais ses citoyens, où qu'ils se trouvent. Les Français d'Algérie l'ont bien été le 5 juillet 1962. L'Histoire est ce qu'elle est et nul n'y peut rien. Mais le gouvernement français peut, et, je le crois, a même le devoir, de ne pas abandonner une seconde fois ses enfants sacrifiés et ensevelis dans des fosses communes.

Un principe élémentaire en diplomatie est la réciprocité entre États. La France a donné satisfaction à l'Algérie qui réclamait le retour, pour une inhumation digne, des 24 crânes du Musée de l'homme.

La France se doit de réclamer à l'Algérie le retour des dépouilles des disparus du 5 juillet 1962

J'ai obtenu pour mon père la mention "Mort pour la France", je souhaite à présent qu'il ait de véritables funérailles, celles dues à un être humain considéré jusqu'à présent comme un déchet dont on s'est débarrassé.

Monsieur le Ministre, vous avez le pouvoir, non pas de la gommer, mais d'atténuer la douleur des familles de disparus en réclamant au président algérien que des recherches soient effectuées et que les corps nous soient rendus.

C'est aussi cela la grandeur de la France, agir pour que les familles les plus endeuillées par un conflit retrouvent un peu de paix.

Recevez, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

Marie Claude Teuma

Marie Claude TEUMA
2bis rue Frédéric MISTRAL
30620 BERNIS

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint Honoré
75008 PARIS

BERNIS, le 15 Décembre 2020

Vos références : PDR/CP/BCP/BR/D092349

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu répondre le 21 Août 2020 à mon courrier du 15 Juillet 2020 dans lequel Monsieur Rodrigue FURCY m'indiquait qu'il relayait ma « démarche auprès de Monsieur le Ministre des affaires étrangères qui me fera connaître la suite susceptible de lui être réservée.

Six mois après je n'ai toujours pas de réponse de la part de votre ministre malgré trois courriers adressés les 15 Juillet, 8 Octobre, 1 Décembre (ci-joint photocopies).

Je ne comprends pas une telle désinvolture à l'encontre de la mémoire de mon Papa – mort pour la France –et de moi-même.

Tout français, quel qu'il soit, doit avoir le soutien de son gouvernement et souhaite une réponse à une question posée.

Je vous remercie d'être mon intermédiaire auprès du Ministre et,

Vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma parfaite considération.

Marie Claude TEUMA

Marie Claude TEUMA
2 bis rue Frédéric MISTRAL
30620 BERNIS

Monsieur Jean Yves LE DRIAN
Ministre des Affaires Etrangères
37 Quai d'Orsay
75700 paris SP 07

BERNIS le 8 Octobre 2020

Monsieur le Ministre,

Voilà bientôt 3 mois (le 15 Juillet 2020) je vous envoyais un courrier concernant mon désir de récupérer la dépouille de mon Père, Paul TEUMA enlevé et tué le 5 Juillet 1962 à ORAN.

Ce même courrier a été adressé à Monsieur le Président de la République, à Monsieur le premier ministre ainsi qu'aux Ministres de l'Intérieur et celui de la Justice.

A ce jour j'ai reçu deux réponses : le 21 Août 2020 du cabinet du Président de la République référence PDR/CP/BCP/BR/D092349 et celle du Premier Ministre du 5 Octobre 2020 référence CAB/2020D/4787 –NT.

Ces deux lettres m'informent qu'ils vous relaient ma demande pour la suite à donner.

Je ne vais pas reprendre les arguments notés dans mon précédent courrier, mais sachez que, j'agis pour l'honneur de mon père (pour lequel j'ai obtenu la mention « Mort pour la France » Cour d'Appel de RENNES 26 Décembre 2013) et de tous les enlevés disparus d'ALGERIE.

Je suis à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires qui vous permettraient de répondre favorablement à messieurs le Président de la République et le Premier Ministre et à moi-même.

Dans cette attente, je vous pris de croire à l'assurance de mes meilleures salutations.

Marie Claude TEUMA

Marie Claude TEUMA
2 bis rue Frédéric MISTRAL
30620 BERNIS

Monsieur Jean Yves LE DRIAN
Ministre des Affaires Etrangères
37 Quai d'Orsay
75700 paris SP 07

BERNIS le 1 Décembre 2020

Monsieur le Ministre,

Mes lettres du 15 Juillet 2020 et du 8 Octobre 2020 sont restées sans réponses de votre part alors que les ministres et le Président de la République m'ont répondu à la réception de la première lettre.

Dans sa lettre du 21 Août Monsieur Rodrigue FURCY (Chef de cabinet adjoint) me fait savoir : « A sa demande (du Président de la république) je n'ai pas manqué de relayer votre démarche auprès de Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères qui vous fera connaître la suite susceptible de lui être réservée ».

Je vous pose donc une seule question : Est-ce que ce dossier est en cours auprès de vos services et des services algériens ou vous ne savez pas quoi me répondre compte tenu de la politique Franco-algérienne actuelle.

Une simple réponse me suffirait pour que je puisse prendre mes dispositions.

Dans cette attente, je vous pris de croire à l'assurance de mes meilleures salutations.

Marie Claude TEUMA



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet du garde des Sceaux
Ministre de la Justice**

Le chef de cabinet

Paris, le

23 OCT. 2020

Réf : CAB/CP/JP/202010016758

Madame,

Monsieur Éric Dupond-Moretti, garde des Sceaux, ministre de la justice, a bien reçu votre courrier par lequel vous sollicitez l'intervention de l'Etat français auprès des autorités algériennes, au regard des événements ayant conduit à la disparition de votre père, à Oran en 1962.

Sensible à votre témoignage, Monsieur le ministre m'a confié le soin de transmettre votre requête aux services du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, seule compétence pour vous répondre.





**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Chef de cabinet

Paris, le **05 OCT. 2020**

Références à rappeler :
CAB/2020D/4787 - NT

Madame,

Vous avez appelé l'attention du Premier ministre sur les circonstances du décès de votre père et fait part de votre souhait que sa dépouille se trouvant actuellement en Algérie, soit retrouvée et restituée à votre famille.

Monsieur Jean CASTEX a bien pris connaissance de votre témoignage et des attentes que vous exprimez.

Compte tenu de l'objet de votre démarche, j'ai transmis votre correspondance à Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères.

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Mathias OTT

Madame Marie Claude TEUMA
2 bis rue F.Mistral
30620 BERNIS

Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS
Tél. : 01 42 75 80 00



*Le Chef de Cabinet adjoint
du Président de la République*

Madame Marie-Claude TEUMA
2 BIS RUE FREDERIC MISTRAL
30620 BERNIS

Paris, le vendredi 21 août 2020

Madame,

Le Président de la République a bien reçu le courrier que vous lui avez fait parvenir.

Sensible aux préoccupations que vous exprimez et attentif au témoignage dont vous avez souhaité lui faire part au sujet de votre père, Monsieur Emmanuel MACRON m'a confié le soin de vous assurer qu'il en a bien été pris connaissance.

A sa demande, je n'ai donc pas manqué de relayer votre démarche auprès de Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, qui vous fera connaître la suite susceptible de lui être réservée.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes hommages.

Rodrigue FURCY

PDR/CP/BCP/BR/D092349

